

[Prix national du fleurissement](#)

1 février 2015 - 15 : 45



Le Grand Prix National de Fleurissement a été décerné à la Ville de Brest en 2006. Le Grand Prix National de Fleurissement est attribué chaque année à une ou plusieurs communes de France choisies par les communes classées « 4 Fleurs » (pour mémoire, Brest avait obtenu la 4ème Fleur en 2001).

Cette récompense constitue une reconnaissance du travail des agents des services des Espaces Verts, des Parcs d'Agglomération, de la Voirie et de la Propreté, qui contribuent à la grande qualité des espaces publics de la collectivité et une reconnaissance de la politique menée par les élus.

A cette occasion une brochure « Circuit du Grand Prix National du Fleurissement » a été réalisée. Elle présente, entre autres, les plus beaux parcs et jardins, et donne à voir ce qui a séduit le Jury National des Villes et Villages Fleuris: la richesse, la diversité, la qualité des espaces verts de Brest.

[Téléchargement - Circuit du Grand Prix National du Fleurissement \(2027 Ko\)](#)

Vers un grand prix européen de fleurissement

Ce Grand Prix national de Fleurissement est donc une reconnaissance du travail des services, de la volonté des élus et aussi de la participation des Brestois à l'embellissement de leurs maisons, rues et quartiers, lors du concours des Maisons et Balcons fleuris.

Toutes ces énergies seront à nouveau requises lorsque Brest va concourir au Grand Prix Européen de Fleurissement "Entente florale".

En savoir plus :

[Le site officiel des Villes et villages fleuris](#)